

Bloc 4 de questions

Comment les politiques européennes influencent-t-elles l'EPS Française ?

Comme toujours, difficile de répondre de façon simple à une question complexe. Pour deux raisons. Premièrement, si la politique d'EP en France s'est toujours intéressée aux expériences étrangères elle est restée rétive à l'intégration des résultats de ces expériences, comme le montrent les années 1980-2000. Deuxièmement, il est peu pertinent de considérer qu'il existe une ou des politiques européennes d'éducation physique. L'Europe, que ce soit au niveau de la Commission ou du Parlement se contentent d'émettre des rapports, des recommandations, le plus souvent très généraux, issus des travaux de quelques experts travaillant sur cette question. La question de la réduction de l'offre d'éducation physique (réduction des horaires, désengagement de l'Etat, etc.) et de l'augmentation de la demande (sédentarité, tendance au sur-poids de la jeunesse, etc.) sont actuellement les thèmes privilégiés à ce niveau. C'est déjà bien. Mais tout cela reste trop vague pour comprendre les processus d'influences, les processus de construction et de déconstruction d'un service public d'éducation physique et de sport scolaire. Les compétences clés émises par les institutions européennes sont un exemple de ce degré de généralité peu utile pour comprendre les évolutions à venir.

Quels sont les modèles dominants de l'éducation physique et du sport scolaire en Europe ?

Il semble plus utile d'analyser les politiques nationales d'éducation physique et de sport scolaire et d'en saisir les modèles sous-jacents. Du côté du sport scolaire, comprendre l'évolution en cours allant de compétitions organisées et sélectives vers des activités extra-curriculaires ouvertes à tous. Du côté de l'éducation physique, comprendre les politiques nationales dans leurs tentatives de réponses aux quatre enjeux majeurs de l'éducation physique scolaire à l'échéance 2020-2030.

Quels modèles sous-jacents aux politiques publiques d'éducation physique et de sport scolaire ?

La compréhension des modèles dominants, sous-jacents aux politiques nationales, est essentielle. Elle ne dispense pourtant pas d'une analyse socio-politique plus critique. Pour être bref, on peut résumer l'évolution de l'éducation physique en Europe grâce à l'étude de la politique du Royaume-Uni dans ce domaine depuis les années 1980. On y suit avec attention l'apparition d'un modèle néo-libéral qui transforme tous les secteurs de l'intervention publique, dont l'éducation physique et le sport scolaire. De Thatcher à Blair il faut expliciter la mode de l'évaluation, des compétences (élèves ou formateurs), des projets et de l'audit des établissements, la valorisation des bonnes pratiques et la sanction des mauvaises. De Thatcher à Blair, mais aussi en France de Rocard à Fillon, il faut extraire des politiques nationales une grille de lecture qui permet de dessiner quelques perspectives, pas vraiment rassurantes : rentabilisation des services publics, réduction de la surface de l'intervention de l'Etat, accentuation du contrôle de l'Etat sur les services publics et renforcement du contrôle des agents, etc.